



LA BONNE PAROLE

Sommaire

SEPTEMBRE 1926

Entre Nous

Notre devoir deux fois. XXX

Doctrines et Oeuvres

Deux congrès féminins.

Le féminisme chrétien. A. D. R.

Une femme remarquable. L. Duykers

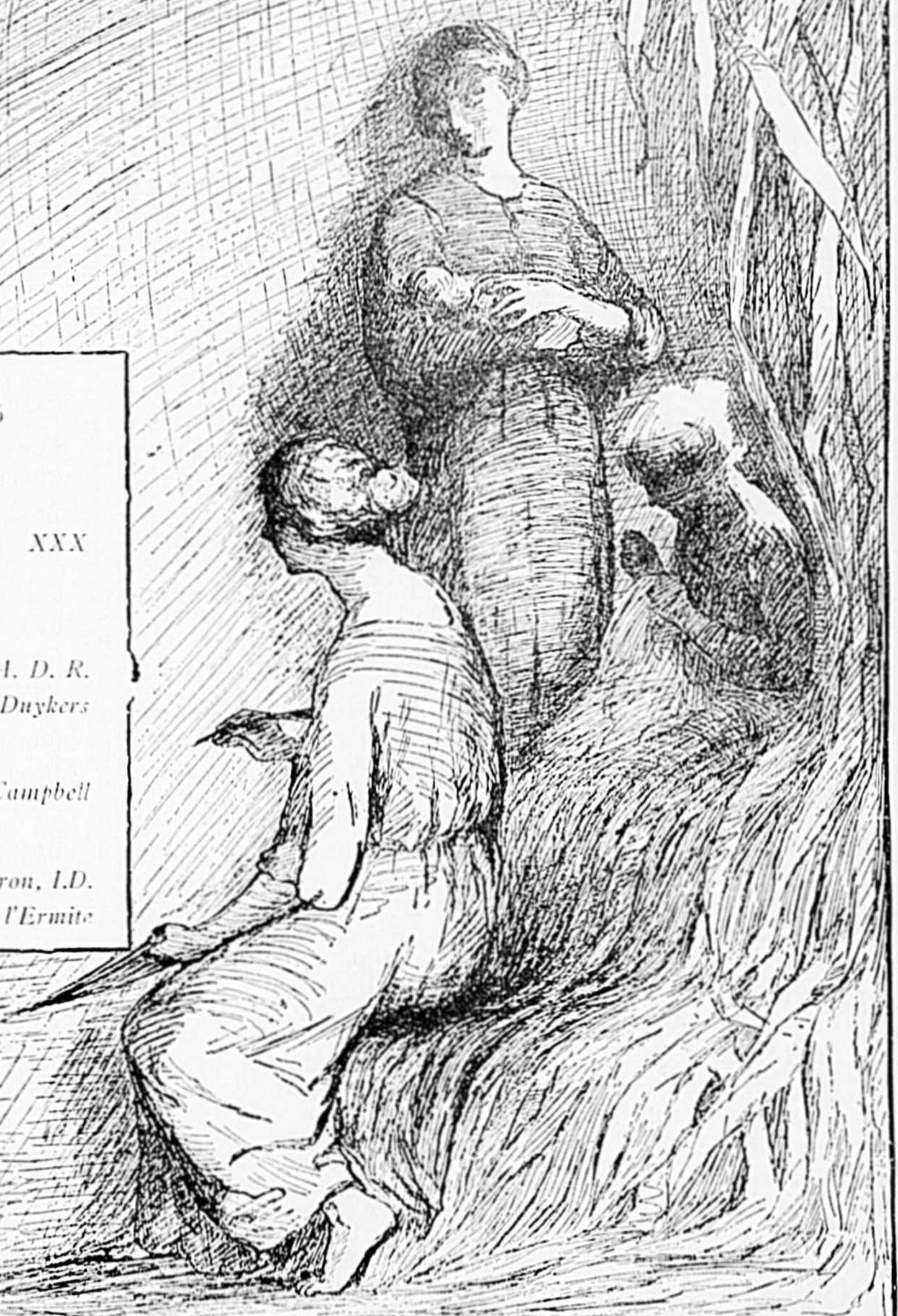
Pour le foyer.

Lait pasteurisé. Helen-G. Campbell

La Vie et le Rêve

Le roman d'un ancêtre. M.-L. Bergeron, I.D.

Deux nouvelles de Pierre l'Ermité



1926 M. Olype

LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

Ce qu'elle est:

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-françaises;
- un FOYER d'où rayonne sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

Canada et Etats-Unis.....\$1.00 par an
Union postale.....\$1.30 par an

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Tous les abonnements sont payables à l'avance en janvier et doivent être envoyés au

Secrétariat de la F. N. St-J.-B.

443, Sherbrooke Est,

Heures de Bureau: 3.00 hres p.m. à 6 hres p.m.

Téléphone: Est 3157

TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés;
3. En la faisant lire;
4. En lui apportant une collaboration littéraire;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Sa Grandeur Monseigneur Bruchési.

Présidentes d'honneur: Lady Gouin, Mme F.-L. Béique.

Vice-prés. d'honneur: Mmes At. David et P. Casgrain.

Bureau de direction: prés.: Mme H. Gérin-Lajoie; vice-prés.: Mme Alf. Thibaudeau, Mme T. Bruneau; secrétaire: Mlle G. Lemoyne; trésorières: Mlles M.-R. Boulais et S. Renaud; membres: Mesdames D.-N. Germain, E. Brossard, J. Angers, N. Sabourin; Mesdemoiselles M. Auclair, G. Boissonnault, G.-R. des Isles, H. Lefebvre, Mme Israël Tarte, Mme Bouthillier, Mlles Bousquet, Laporte, Auclair.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES.

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:

- Inst. des Sourdes-Muettes
- Hôpital Notre-Dame
- Hôpital Ste-Justine

Fédérations et sections paroissiales:

- St-Jean-Baptiste de la Salle
- T.-S.-N. de Jésus, Maisonneuve
- Saint-Vincent-de-Paul
- Saint-Henri
- La Nativité d'Hochelaga
- Saint-Pierre
- Sainte-Hélène
- Saint-Stanislas de Kotska
- Saint-Lambert
- L'Assistance maternelle
- Les écoles ménagères provinciales
- Cercles de Fermières de la province de Québec

La Fédération des Cercles d'Études des Canadiennes françaises.

Association des:

- emp. de magasins
- emp. de bureau
- femmes d'affaires
- emp. de manufacture et ses sections:
- Ville Emard
- Saint-Paul
- Saint-Zotique
- Saint-Henri
- Foyer du Sacré-Cœur
- Sainte-Hélène
- Hochelaga
- Maisonneuve
- S.-Jean-Berchmans
- Saint-Eusèbe

Société Educatrice des Dames Franco-Américaines de Lowell, Mass.

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération fortifie et étend son influence particulière.

PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA FÉDÉRATION ET SES FILIALES

- Fondation des Associations professionnelles..
- Fondation des Fédérations paroissiales
- Etablissement de Caisses de Secours
- Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager
- Comité de lutte contre l'alcoolisme
- Amendements à la loi des licences
- Législation en faveur des Institutrices et des employés de bureau.
- Comité des questions domestiques
- Comité de lutte contre la mortalité infantile
- Fondation de "Gouttes de Lait"
- Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance
- Eucharistique
- Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du Congrès
- Pèlerinage à Lourdes et à Rome
- Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines
- Fondation de la Bonne Parole
- Comité du "Denier National"
- Comité des questions civiques
- Comité de la Croix Rouge
- Comité du Fonds Patriotique
- Comité de l'Assistance par le travail
- Comité central d'étude et d'action sociale
- Comité des Œuvres économiques
- Comité de Rédaction de la Bonne Parole
- Comité d'Administration de la Bonne Parole
- Comité de la construction
- Comité du service social
- Comité de la visite des hôpitaux

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 443 Sherbrooke est.

ENTRE NOUS

Notre devoir deux fois

“Vous qui dites: les choses vont mal, dit l'abbé Teulier de Poncheville, travaillez-vous à vous rendre meilleur et à améliorer votre zone d'influence pour que les choses y aillent mieux?”

“A chacun de commencer par soi la réforme universelle et d'opérer en son cœur le premier relèvement de sa patrie. “Si tu aimes ta cité, enseigne à son disciple le maître antique, fais-lui cadeau en ta personne d'un bon citoyen.”

“Rien ne changera tant que nous n'aurons pas le courage d'accomplir ce changement personnel. Déjà, l'affaiblissement général serait enrayé si tous les croyants étaient résolus à porter leur âme un cran plus haut.”

“Un catholique n'exige pas que tous prennent leur part des charges communes avant d'accepter la sienne.”

“Aux abdications qui l'attristent, il riposte en faisant son devoir deux fois, pour lui et pour ceux qui refusent de faire le leur.”

Faire son devoir deux fois, c'est avoir le souci de faire rendre à sa charité son maximum d'efficacité, c'est apporter à toutes nos actions une préoccupation sociale, le souci de nos frères. Nous le comprenons bien, nous toutes, qui nous dévouons depuis nombre d'années aux œuvres multiples de la Fédération Nationale. Mais, ce qui échappe parfois à quelques-unes, c'est l'inéluctable nécessité d'étudier son champs et ses moyens d'action avant d'agir, de se donner la peine d'apprendre avant d'enseigner, d'acquérir une formation intellectuelle et pratique en rapport avec les œuvres ou l'apostolat que l'on doit entreprendre. Ce qui s'impose avant tout aux nôtres, c'est la préparation à l'action.

Dans tous les pays, du reste, n'a-t-on pas senti cette lacune. Partout on voit surgir des écoles sociales, partout des centres où viennent se renseigner et s'encourager au dévouement, non pas seulement les professionnelles de l'activité charitable mais les groupes plus ou moins nom-

breux, plus ou moins ardents des volontaires.

Mlle Goodwillie, qui est elle-même une professionnelle attachée aux œuvres américaines les plus importantes, nous dit expressément: “Ce n'est pas en développant un petit groupe d'experts que l'on accomplit les rénovations sociales, mais en orientant des groupes puissants de collaborateurs volontaires vers le même but.”

M. Henry Joly, membre de l'Institut dit un peu la même chose, lorsqu'il dit que “Les œuvres sont peu de choses et font peu de choses, si elles ne s'enchaînent les unes aux autres, si elles ne se lèguent les unes aux autres les résultats acquis, les espérances conçues, les projets qui veulent être réalisés, les moyens d'action éprouvés, enfin, les tâches qui, évidemment nouvelles exigent de nouvelles organisations et de nouvelles méthodes.”

Ces nouvelles méthodes, ces moyens d'action éprouvés, cette expérience acquise, c'est justement ce que nous dévoile un cours pratique d'action sociale, et ce que notre Fédération cherche à donner dans ses multiples assemblées et comité, cercles d'étude et conférences. Notre œuvre est avant tout une œuvre de formation et elle offre un vaste programme à celles qui ont à cœur de bien faire ce qu'elles font et de se dévouer aux œuvres avec la même loyauté qu'elles accomplissent chaque jour leurs devoirs d'état. Car la charité n'est-elle pas en quelque sorte un devoir d'état chrétien?

Mais disons plus: pour bien accomplir nos devoirs traditionnels dans la famille, nous avons besoin, à l'heure actuelle, d'être renseignées sur bien des problèmes sociaux qui se posent jusqu'au sein de la famille. Prenons donc le temps voulu pour nous préparer à agir. Et puis, n'attendons pas que d'autres entrent en lice: soyons celles qui agissent et laissons les autres suivre. Profitons de toutes les circonstances pour faire comprendre, aux jeunes surtout à celles qui ont plus de loisir et plus de facilité, pour se former ce devoir social qui leur incombe de se préparer à l'action et de s'y exercer résolument, sans respect humain, sans les mille excuses qui encombreront les vies les plus désœuvrées.

Faisons notre devoir deux fois! Pour nous et pour celles qui ne le font pas.

XXX

Téléphones: BELAIR 0991-0992

THE QUEEN'S JUBILEE LAUNDRY

CREVIER & FRERES, props.

53-55-57-59 ouest, Avenue Laurier

Angle St-Urbain

HENRY BIRKS & SON LIMITED

PHILLIPS SQUARE

Fabrication, Réparation d'articles d'églises.

Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

TEL. MAIN 1860

Mlle HÉLÈNE LEFEBVRE

Directrice de la chorale *Jeanne Mance*.

— PROFESSEUR DE —

Violon, Violoncelle, Piano
Orgue, Chant et Solfège.

Préparation aux diplômes

Prix modérés.

Reçoit à son studio

719 ouest, rue Saint-Paul

Montréal

DOCTRINE ET OEUVRES

DEUX CONGRES FEMININS

Nous sommes heureuses de mettre sous les yeux de nos lectrices les communications suivantes qui comportent pour nous un grand enseignement :

Deuxième Congrès de l'Union Catholique Internationale de Travail Social.

Ce deuxième Congrès se tiendra à Bruxelles les 16, 17 et 18 octobre prochains. Il réunira les délégués des Ecoles sociales catholiques et de groupements d'Auxiliaires sociaux catholiques des différents pays d'Europe et d'Amérique.

Son ordre du jour très important, comporte notamment la formation doctrinale catholique des Auxiliaires sociaux en vue de leur action de restauration chrétienne de la société.

La Section des Auxiliaires sociaux catholiques sera instituée en connexion avec la section des Ecoles sociales catholiques dans l'Union Internationale catholique de Travail social.

D'intéressantes excursions et la visite des principales œuvres sociales en Belgique seront organisées à cette occasion.

Toutes les personnes s'occupant d'institutions de formation sociale catholique sont invitées à ce Congrès de l'Union Catholique Internationale de Travail social.

Pour renseignements, s'adresser au secrétariat-général de l'Union catholique internationale de Travail social: 75, boulevard Clovis, Bruxelles (Belgique).

Les Oeuvres sociales féminines chrétiennes de Belgique ont tenu leur 4e Congrès à Anvers les 27 et 28 juin derniers. Ce Congrès a été une grande manifestation de la vitalité du mouvement social féminin chrétien: 3.000 déléguées des groupements féminins y ont étudié ensemble les questions du travail professionnel de la femme mariée, des placements journaliers des ouvrières, des services féminins des assurances sociales, du renforcement

LE FOYER DU SACRE-COEUR

31, rue QUESNEL, MONTREAL.

Maison de pension féminine

Bon chez soi; chambre seule, \$7.00 par semaine; deux par chambre, \$5.50 par semaine.

Salle à dîner: bonne cuisine canadienne, repas: 25 sous.

Hôtellerie: pour dames de passage à la ville. Coucher: 50 sous.

Reçoit: les jeunes filles sans domicile, les arrivantes de la campagne, leur donne asile, les aide à se trouver une position.

Salon de repos: ouvert gratuitement aux jeunes filles qui n'ont pas de chez soi pour fréquentation et récréation.

de la vie paroissiale par les organisations féminines....

On sentait là une force vivante, organisée et unie.

Ces 3,000 femmes et jeunes filles représentaient les 80,000 membres des Ligues féminines ouvrières et des Cercles de Jeunesse disséminés dans les grandes villes et dans plus de 300 localités de la Belgique, travaillant toutes pour la restauration chrétienne de la famille ouvrière et de la société.

Un rapport détaillé de l'Activité des Oeuvres sociales féminines chrétiennes a été publié à l'occasion du Congrès. Il comprend 110 pages et coûte 4,25 frs (frais de port compris) à payer par mandat international au nom de Mademoiselle Leloup, 75, Boulevard Clovis, Bruxelles (Belgique).

LE FÉMINISME CHRÉTIEN

Sous ce nom, Mademoiselle Louise Van den Plas publie dans les "Études religieuses" une petite brochure extrêmement intéressante et bien faite, que tous et toutes liraient avec fruit, et que nous ne pouvons mieux faire que de résumer ici :

Le public se méfie de tout ce qui se réclame du nom de Féminisme; cela, parce que ce mot est pour lui synonyme de révolte et d'égalité absolue des sexes, ce qui heurte sa conception de la nature féminine, aussi bien que ses principes et sa notion des possibilités de fait.

Cependant, il ne réfléchit pas qu'il y a, dans la plupart des pays, des milliers de jeunes filles acculées à la misère et entraînées au vice, parce qu'on ne leur a pas accordé une formation professionnelle leur permettant de gagner honorablement leur vie dans leur milieu social. — Il y a des milliers de femmes réduites aux plus dures privations (et leurs enfants avec elles) parce que leur mari a dissipé leur fortune sans qu'elles aient trouvé dans la loi aucune protection efficace. — Il y a des milliers de femmes, de pauvres filles et d'enfants, victimes du préjugé de la double morale, accepté et sanctionné par les autorités civiles....

On ne peut plus nettement exposer les trois abus principaux, contre lesquels s'élèvent les féministes des deux sexes, et qui sont à la base de toute leur action.

Le Féminisme, tel que les catholiques le conçoivent, est donc éminemment une doctrine de charité et de justice chrétienne.

Le Féminisme s'affirme surtout, sous sa forme actuelle, depuis trois quarts de siècle.... "il est né de la question du pain, devenue au XIXe siècle plus angoissante qu'autrefois pour les femmes non mariées.

La grande industrie a amené les filles à l'usine, où "le taux infime de leur salaire a fait baisser les salaires masculins, ce qui a entraîné cette chose douloureuse, anti-sociale, anti-humaine: le travail de la mère de famille à l'usine durant des journées de 12 heures et plus, qui a causé tant de ravages avant que l'excès même du mal ait provoqué l'écllosion d'une législation protectrice....".

Ces conditions iniques du travail n'étaient que le résultat inévitable de la théorie de soi-disant liberté, si chère aux libéraux.

Après les ouvrières, les jeunes filles de la bourgeoisie subirent "les répercussions des profondes transformations économiques du siècle dernier". Quelles perspectives s'ouvraient devant celles qui ne se mariaient pas et n'avaient pas de dot? L'enseignement? C'était à peu près tout. Mais toutes ne pouvaient s'y réfugier; de plus, il était mal porté, pour une jeune fille de bonne famille, de vivre de son travail, et enfin, "la superficialité de leur savoir", achevait de leur fermer les voies.

Quelques-unes, à travers mille obstacles, au prix des plus rudes difficultés, surent conquérir "l'apprentissage ou les études qui pouvaient leur procurer l'indépendance...". Pionnières du Féminisme, ce furent elles qui réclamèrent pour les femmes "l'accès à toutes les professions qu'elles seraient capables d'exercer", et réclamèrent aussi "le droit d'accéder au *Savoir*, nécessité première, dans les classes moyennes et intellectuelles, pour qu'une femme isolée pût subsister sans amertume et sans honte...".

A leur tour les "indépendantes..." prirent la défense des épouses victimes de l'alcoolisme ou de la débauche masculine, ou de Codes qui donnaient au mari tous les droits et tous les privilèges et n'accordaient aux femmes que des protections illusives". Très vite elles comprirent la nécessité pour les femmes de contribuer à l'élection des législateurs et à la confection des lois, aidés généreusement en cela par une élite masculine.

Le mouvement, né chez les non-croyants, n'a trouvé que beaucoup plus tard de l'écho chez les catholiques. D'une part, les jeunes filles trouvaient un asile dans les couvents; d'autre part, les femmes mariées étaient moins exposées à des dénis de charité ou de justice.

Cependant à peu près partout, à l'heure présente, "les catholiques commencent à comprendre l'influence considérable que peut avoir une sage orientation de ce mouvement pour l'avenir moral et religieux des nations chrétiennes".

En Belgique également des groupements divers se proclamant neutres, luttèrent pour les idées féministes avec un incontestable succès. Cependant, comme ils ne donnaient aucune garantie au point de vue de leur programme présent ou futur, les catholiques ont à leur tour, en 1902, créé l'organisme connu sous le nom de Féminisme Chrétien.

La collaboration de ces divers groupements a obtenu d'importantes réformes légales.

RIEN N'EGALE

LA FARINE RÉGALE

POUR LES PATISSERIES

LA CIE ST. LAWRENCE FLOUR MILL

MONTREAL

Et d'abord, il y a 25 ans à peine, "la femme ne pouvait être tutrice d'autres enfants que les siens, ni membre d'un conseil de famille, ni témoin aux actes d'état civil non plus qu'aux actes notariés. Elle n'avait accès ni au barreau, ni aux emplois et fonctions publiques, ni aux conseils de l'Industrie et du Travail, ni aux Tribunaux de commerce, ni aux Conseils de Prud'hommes, et ne pouvait même pas contribuer à la désignation des membres de ces tribunaux professionnels. A fortiori n'avait-elle aucune part aux droits politiques.

"La femme mariée n'avait aucun droit légal sur son épargne ni sur son salaire."

A présent, tout cela a changé, et toute une législation protège la femme dans ses conditions de travail, dans sa moralité, dans sa maternité. Le mouvement féministe a le droit d'être fier de son œuvre!

La condition des femmes belges est donc considérablement améliorée au point de vue économique, moral, juridique et politique, mais il leur manque encore "une organisation économique plus favorable aux travailleuses, et une législation sociale plus nettement protectrice de la famille et de la maternité". Il leur manque aussi "un statut matrimonial plus équitable, plus conforme aux intérêts familiaux et aux nécessités actuelles" que celui du Code Napoléon. Il leur manque ensuite "une législation sauvegardant d'une manière efficace leur moralité et leur dignité féminine", ainsi que "le pouvoir de désigner les législateurs, qui constitue, en régime parlementaire, à peu près la seule chance de voir aboutir en temps utile des revendications légitimes". Et enfin, il leur manque "une éducation plus forte, plus complète", qui oblige l'opinion masculine à reconnaître que la femme possède une valeur physique, morale et intellectuelle non pas identique mais équivalente à celle de l'homme.

Qu'est-ce qui distingue l'action féministe des autres initiatives qui ont tenté d'améliorer le sort de la femme? C'est le fait "qu'elle cherche à atteindre pour la femme un niveau de vie matérielle, intellectuelle et sociale égal ou équivalent à celui de l'homme pour l'intérêt féminin d'abord et l'intérêt général ensuite".

L'Eglise a fait reconnaître l'égalité de la femme avec l'homme dans le domaine spirituel et, autant que possible, dans le domaine moral. Les questions d'ordre secondaire la préoccupent moins. Il ne s'en suit pas que la question de ses droits civils et politiques doivent laisser la femme indifférente. Cependant, très souvent, "la femme manque de la conviction et de la fermeté nécessaire pour revendiquer... les droits qu'on lui dénie". Dans bien des cas aussi ni l'homme ni la femme ne se rendent suffisamment compte que "dans le *composé humain*, la spiritualité de la personne est l'essentiel", tandis que son sexe est secondaire. C'est pour cela que, trop souvent on a refusé à la femme certaines activités, considérées comme ne rentrant pas "dans la spécialité des *Fonctions Féminines*".

Cependant "chaque être humain est l'objet de droits et le sujet de devoirs de deux sortes: droits et devoirs de sa personne spirituelle, droits et devoirs de sa

personne individuée". La femme est une *Personne* autrement que l'homme, mais ayant la même fin que lui, le même droit à cette fin et aux moyens d'y parvenir.

"La raison essentielle d'*Etre*, c'est de connaître et de vouloir, d'intelliger et d'aimer la Fin divine."

En tant que personne humaine, la femme a donc droit "à l'entier développement de ses facultés intellectuelles, à l'intégrité physique et morale, au choix de son état de vie", et, "dans la même mesure que l'homme, au respect de ses biens, de sa liberté d'initiative pour autant que celle-ci ne lèse pas autrui; et par voie de conséquence elle a droit, *aux mêmes titres* que son compagnon d'humanité, à faire déléguer l'exercice de l'autorité civile à ceux qui semblent le plus capables de maintenir ou de créer l'ambiance favorable à la réalisation des *Fins* essentielles communes.

En échange, la femme doit à la société, d'une part, son apport *personnel*, intelligence, pensée, cœur; d'autre part, son apport *féminin*, maternité, éducation de l'enfant.

Par une réaction excessive contre les civilisations basées sur la force qui ont imposé "à la femme et à la mère une sujétion hors de proportion avec les conséquences normales de la maternité", les féministes radicaux "revendiquent une égalité absolue entre l'homme et la femme au foyer comme hors mariage". Tandis que les féministes modérés s'efforcent de concilier "les droits de la femme et les exigences de la maternité".

Comme personne féminine, la femme a donc droit à une "constitution de la Cité", sauvegardant et facilitant sa mission spécifique. En tant qu'épouse elle a droit à la sécurité de son foyer, à l'unité et à l'indissolubilité du mariage, à l'intégrité et à la fidélité de son époux, à la sainteté du lit conjugal, à la procréation d'enfants qui ne soient pas tarés, à la protection de ses maternités, à l'assistance et aux égards de son conjoint. Elle a droit au respect et à l'obéissance de ses enfants. Elle a droit à la conservation de sa personnalité civile, à la possession de ses biens propres ou au contrôle de leur gestion, à une part dans la gestion des biens communs. Elle a droit au respect de sa liberté de conscience et de pratique religieuse, à la tolérance de sa liberté d'opinion, au maintien de sa liberté d'action dans toute la mesure où celle-ci n'entre pas en conflit avec ses obligations familiales. Elle a droit, enfin, d'exiger la répression de la débauche et de l'alcoolisme, qui menacent le bonheur et l'honneur de son

foyer"....

Ceci posé, quelles sont, d'une part, les restrictions que la fonction de féminité impose aux libertés humaines et aux droits humains?

Quelles sont, d'autre part, les restrictions qui *s'imposent* aux droits et liberté de l'épouse et de la mère, en raison de l'indissolubilité du lien conjugal et pour assurer le salut de l'enfant?

C'est à cette double question que devra satisfaire le programme féministe, au point de vue économique, familial, moral, politique.

Existe-t-il des entraves légitimes et spéciales au *travail* de la femme, de l'épouse, de la mère?

La femme n'est pas *obligée* de fonder une famille, beaucoup de femmes même n'en ont pas l'occasion; on ne peut donc l'empêcher d'avoir recours à un travail honorable et rémunérateur. Mais, "en vue de la sauvegarde de la race, la société est autorisée à limiter la liberté des femmes quant au travail professionnel", de leur dénier les métiers "qui seraient un danger grave pour des maternités actuelles ou même futures"; elle a toutefois le devoir de les protéger contre toute exploitation de "leur pressant besoin de salaire".

C'est la pensée qui, en Belgique, depuis cinquante ans, a inspiré la législation du travail féminin.

Les féministes de l'école dite "intégrale" réclamant l'égalité absolue entre les deux sexes sont opposés à toute réglementation spéciale du travail féminin, oubliant le mot de Lacordaire: "Entre le faible et le fort, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit".

Les socialistes sont pris entre leur double tendance: égalité à outrance et intervention étatiste.

Quant aux féministes modérés, et surtout aux féministes catholiques, ils demandent "que l'on abaisse toutes les barrières élevées seulement par l'égoïsme ou les préjugés, et que l'on ouvre toutes larges aux femmes les carrières pour lesquelles elles se sentent des aptitudes" et qui ne sont pas un danger pour des maternités éventuelles.

De plus, ils réclament de bonnes lois et des organismes de contrôle du travail, subordonnant tout travail féminin à la sauvegarde des fonctions maternelles. Ils s'efforcent d'augmenter, par une bonne formation professionnelle, la qualité et le rendement du travail des femmes non mariées, et considèrent le travail des femmes mariées comme "une conséquence déplorable d'une organisation sociale défectueuse", dont les dangers doivent

Banque Canadienne Nationale

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège social — Montréal.

Capital versé et réserve, \$11,000,000
Actif total, plus de \$130,000,000

263 succursales au Canada, dont 219 dans la Province de Québec

Filiale en France.

Banque Canadienne Nationale (France)

14, rue Auber, Paris.

FOYER

Notre-Dame du Bon-Conseil

5035, Delaroché,

Tél. Bélair 3525

(pour dames et jeunes filles)

Chambre et pension: de \$5.50 à \$8.00 par semaine
Chapelle dans la maison.

Bibliothèque, vérandas, salle de récréation, buanderie, machine à coudre à l'usage des pensionnaires.

Service de table individuel.

Eau courante dans chaque chambre.

être atténués jusqu'à ce qu'on puisse réduire ou l'organiser à domicile.

La société a-t-elle le droit d'opposer à la femme mariée des entraves "au nom de l'unité de direction du foyer"?

"Bien des juristes l'ont affirmé, et ce n'est qu'en 1900 que la loi belge "a reconnu à l'épouse le droit d'engager son travail et de toucher son salaire", encore ne peut-elle "toucher seule que les gains inférieurs à une somme fixée par la loi" et le mari peut-il encore "opposer son veto au travail professionnel de sa femme".

"Tous les féministes demandent que la femme puisse librement toucher son salaire" quel qu'il soit, mais, tandis que les non-croyants demandent aussi l'abolition du droit de veto, les féministes chrétiens en demandent le maintien, considérant que la femme "ne peut assumer un travail professionnel sans nuire à son activité primordiale", et lèse le mari "si elle accepte d'autres charges sans son consentement".

Mais les féministes de toute nuance sont d'accord que, "à travail de quantité, de qualité et de rendement rigoureusement équivalents", il faut "un salaire égal sans acception de sexe".

Examinons à présent les *droits civils* et les *droits moraux* de la femme mariée.

Le Code civil belge, issu du Code Napoléon, considère que "la femme en se mariant redevient mineure; elle perd sa capacité civile et la disposition de ses biens, et ne les récupère complètement ni par la séparation de biens, ni même par la séparation de corps". En fait "dans nos pays occidentaux l'épouse mérite d'être traitée comme une personne majeure et l'intérêt des enfants exige qu'elle le soit".

A l'encontre des féministes neutres ou de gauche, les féministes chrétiens acceptent "une certaine limitation des droits de l'épouse qui leur paraît nécessitée par l'unité de direction de la famille". Ils estiment "que l'épouse doit avoir l'assentiment exprès ou tacite de son mari pour engager son travail, pour entreprendre un commerce ou commencer un procès", à moins qu'elle ne soit séparée de corps ou abandonnée. Ils réclament, au lieu de la communauté légale actuelle, "un régime de séparation d'apports et communauté d'acquêts", lui permettant "un contrôle salutaire et de sauvegarder les intérêts de ses enfants".

Dans quelle mesure l'épouse doit-elle être soumise à la *puissance maritale*, et sur quel fondement celle-ci est-elle basée? Ce point relève directement de la morale chrétienne.

Écoutons la réponse du R. P. Sertillanges: "Si une hiérarchie est requise dans la famille, c'est que le péché originel a obscurci les intelligences et dévoyé les volontés. Ces deux déchéances sont à l'origine de tous les dé-

saccords et rendent une autorité nécessaire dans toutes les sociétés humaines et *a fortiori* dans la société conjugale indissoluble. Pourquoi cette autorité doit-elle appartenir à l'homme? Parce que — autre conséquence du péché originel — la femme qui "enfante dans la douleur" est dépendante de la protection de l'homme et que l'autorité est le corollaire de la protection."

Cependant "l'autorité du mari est limitée par ses causes. L'homme ne doit pas oublier que l'épouse est non sa servante, mais sa compagne; il doit lui laisser, par un raisonnable partage d'attributions, toute l'initiative et l'indépendance qui peuvent servir le bien commun".

Que dire à présent de la *double morale*, qui trouve des défenseurs, même parmi les catholiques?

Les féministes proclament l'unité de la morale. Cependant la plupart des féministes non-catholiques estiment que l'adultère ne peut entraîner que le divorce; alors que le Féminisme Chrétien rejette le divorce et considère que "l'adultère est un délit social dont la justice humaine peut demander compte au coupable", et qui porte gravement atteinte à l'ordre public. Il réclame "d'urgence une loi pénale réprimant rigoureusement le délit d'abandon du foyer conjugal". Il réclame surtout "une réforme de la séparation de corps qui rende celle-ci utilisable, et n'oblige plus "les catholiques mal mariés, désireux de respecter les défenses de l'Église, à sacrifier de graves intérêts personnels et familiaux".

Le Féminisme Chrétien s'efforce aussi de vaincre le préjugé anti-scientifique de l'impossibilité de la continence, source de tant de turpitudes et d'iniquités. Il considère qu'il est "philosophiquement inadmissible qu'un même acte impliquant le concours de deux êtres soit pour l'un de ces deux êtres un *droit* et pour l'autre une *faute!*"

A ses yeux, la question morale est le nœud du problème féministe.

Reste la question du *suffrage féminin*.

"Depuis près d'un siècle la vie nationale de la Belgique est réglée par les élus du suffrage masculin; ont-ils montré assez de sollicitude efficace pour les intérêts familiaux et féminins (dans le domaine du travail, des droits civils, de la protection du foyer et de la moralité publique) pour que l'homme ait le droit d'écarter la femme des élections législatives en prétendant qu'il suffit à représenter intégralement les intérêts de tous?"

MONUMENTS

J. BRUNET, LIMITÉE

675, Chemin Côte-des-Neiges, — MONTREAL.

Tél. WEST. 2640.

Une visite est sollicitée.

HARNAIS, VALISES
SACS DE VOYAGE, SELLES.



LAMONTAGNE LIMITEE

Bloc Balmoral

338, Note-Dame ouest

TEL. UPTOWN 2187.

TEL. RES.: UP town 1329

JOSEPH SAWYER

ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.

407 rue Guy - - - MONTREAL.

Mlle Louise Van den Plas laisse "à la conscience impartiale des sociologues avertis" le soin de répondre à cette question.

Le Féminisme Chrétien continue depuis vingt-cinq ans "sa propagande patiente et obstinée... Partout où l'on veut bien l'accueillir il sème des germes de charité et de justice". Mais "il est plus que temps de reconnaître à la femme tous ses devoirs, si l'on ne veut pas que de mauvais bergers lui fassent perdre la notion de ses devoirs en lui accordant toute licence".

De cette très belle étude, l'auteur tire les conclusions suivantes, que nous sommes malheureusement obligés de résumer: "Théologiquement la femme est égale à l'homme en dignité humaine et a les mêmes fins surnaturelles.

"Humainement, elle n'est identique à l'homme, ni physiquement, ni moralement, ni intellectuellement; mais dans chacun de ces domaines l'ensemble des facultés féminines a une valeur d'équivalence à l'ensemble des facultés de l'homme.

"Socialement la femme n'est pas appelée à remplir identiquement le même rôle que l'homme. Néanmoins, elle est capable de suppléer celui-ci dans toutes ses attributions sociales, et inversement." Il s'en suit donc que le progrès réside plutôt dans une différenciation des rôles; mais celle-ci ne doit être ni factice ni arbitraire. "Si la femme a comme destinée normale d'être épouse et mère, on n'en peut pas déduire qu'elle n'ait de valeur individuelle ou sociale qu'en fonction de son rôle familial". Elle peut donc "légitimement prétendre à exercer toute activité honnête en vue d'assurer sa subsistance ou de donner à sa vie un but utile".

"Il incombe à la civilisation chrétienne d'harmoniser avec une compréhension toujours plus haute de ce que requiert la Charité du Christ, les droits et les devoirs des époux au foyer..."

Seul le féminisme "qui reconnaît la prééminence du mari dans l'association conjugale et revendique seulement les réformes législatives compatibles avec l'esprit chrétien", est de bon aloi.

Le féminisme "qui professe le respect des lois de la transmission de la vie, revendique pour la femme la sauvegarde de sa dignité et tend à faire admettre et pratiquer une seule et même morale pour les deux sexes: la morale catholique, mérite seul d'être appuyé."

Faut-il dire que nous partageons complètement les idées développées dans cette excellente brochure?

A. D. R.

— *Aujourd'hui et Demain.*

Tél. Est 6400.

329, E. Ontario

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT

C.-J. GRENIER & CIE

Fabricants et Importateurs de *Corsets*. — Grand choix de gants pour dames.

401-403 est, STE-CATHERINE

MONTREAL

Une femme remarquable

L'Angleterre possède un nombre considérable de femmes remarquables par leur énergie, leur esprit d'initiative, leur dévouement. Faut-il évoquer les grandes figures de Florence Nightingale et de Joséphine Butler, dont l'une a révolutionné le monde par son ardente lutte abolitionniste, tandis que l'autre, réorganisant complètement le service des ambulances, sauvait la vie à des milliers de blessés, ses compatriotes.

A côté de ces femmes éminentes, il en est d'autres, et elles sont légion chez nos voisins d'Outre-Manche, qui pour n'être pas universellement connues, ont cependant su se dévouer.

Je pense tout d'abord à Mrs. Innes-Taylor, qui fut la providence de toute la population civile de Furnes pendant la guerre, et qui n'abandonna son poste que terrassée par la maladie.

Je pense encore à Miss D... qui fut aussi une figure de la guerre.

Née dans un de ces milieux anglais de vie large et de traditions solides, Miss D... — au sortir de l'adolescence — s'en fut, à peine remise d'une longue et pénible affection, faire le tour du monde avec sa gouvernante. N'est-ce pas très anglais? Quels parents, chez nous, rêveraient d'envoyer une fillette — sortant de maladie ou non — faire sans eux un voyage au long cours? Les mille dangers possibles les rempliraient d'appréhensions!

Les parents anglais ne connaissent pas ces scrupules; ils jugent nécessaire et bon d'éveiller le plus tôt possible la volonté et l'initiative de leurs enfants, des filles comme des garçons. Ont-ils tout-à-fait tort?

La jeune miss D..., très cultivée déjà, et douée d'une intelligence vive, d'un esprit d'observation très développé, d'une gaieté primesautière s'en revint avec une ample moisson d'impressions, les yeux et l'âme remplis de toutes les splendeurs contemplées ou entrevues.

Mais elle revenait aussi avec la volonté bien arrêtée de faire quelque chose de sa vie.

Le monde ne l'attirait pas. Toute jeune encore, elle connaissait cependant la maladie et la souffrance, et sa sympathie allait vers tous ces malades, moins bien partagés qu'elle, moins entourés, moins gâtés par la fortune.

Pour pouvoir leur être utile, elle fit ses études d'infirmière, se perfectionnant dans tous les domaines. Ses diplômes obtenus, elle fut pendant un certain temps une

W. LALIBERTE

SUCCESSEUR DE J.-A. TEASDALE

Lits de Plumes et Oreillers, aussi Matelas neufs. Réparations de tous genres.

Désinfection de Plume et Oreillers par la Vapeur

157, Visitation, MONTREAL.

Tél. EST 1916

Téléphone: BE lair 0104

G - J PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet que vous puissiez trouver
181, OUEST, AVENUE LAURIER, Près avenue du Parc

des fidèles visiteuses des "slums" de Londres, les misères morales l'attirant peut-être davantage encore que les misères physiques.

Quelques années plus tard, elle quitta Londres et, mettant à exécution un plan depuis longtemps caressé, elle ouvrit dans une ville de province, une clinique pourvue de tous les perfectionnements modernes. Cette clinique, fondée pour les malades pauvres, elle s'y consacra tout entière. Comme médecin principal, elle avait choisi une jeune doctoresse, Mrs. C. H. dont elle connaissait la haute valeur scientifique, et qui très vite se révéla praticienne remarquable, prenant place au tout premier rang parmi les spécialistes pour les maladies des femmes et des enfants.

Miss D.... la secondait avec toute son intelligence et tout son dévouement. Depuis longtemps, elle avait découvert la grande lacune dans l'œuvre de Florence Nightingale: les infirmières modèles formées d'après les directives de cette dernière, ne se préoccupaient que de la santé physique des patients qui leur étaient confiés. Miss D.... au contraire, avait compris l'influence énorme que l'âme exerce sur le corps, l'effet salutaire de la sympathie, de la gaieté. Aussi, tandis qu'elle soignait leurs pauvres corps souffrants, parlait-elle à ses malades, de tout ce qui pouvait ranimer en eux la joie de vivre, l'espoir, la confiance en la bonté de Dieu.

Lorsque la guerre éclata, elle entendit se consacrer aux blessés. Sa clinique fermée, elle offrit ses services d'infirmière à la Belgique qu'elle connaissait pour y avoir fait plus d'un séjour, et qu'elle aimait. Les premiers mois de la guerre la virent à l'œuvre dans une ambulance d'Anvers. Puis vint le bombardement, la retraite de l'armée, le départ précipité des blessés transportables. Miss D.... suivit les siens.

Quelques mois plus tard, faisant partie de l'équipe du Dr. Depage à l'ambulance de l'Océan, à la Panne, elle était mise à la tête du pavillon "Every Man", le pavillon le plus important de cette ambulance si admirablement montée, à laquelle notre Reine s'intéressa tout spécialement et dont elle fit une ambulance modèle.

Pendant de longs mois, on put voir Miss D.... dans son coquet costume d'infirmière, circulant entre les longues rangées de lits bas, de son pas claudiquant mais singulièrement vif, le geste alerte, les yeux rieurs, la physionomie animée, la plaisanterie toujours prête à jaillir. Et sa ronde bonhomie, sa gaieté intarissable, sa bonté si maternelle, étaient pour ses blessés le meilleur des réconforts.

Mais le surménagement fit son œuvre, et la vaillante femme fut obligée de quitter ses petits Belges, pour aller se reposer dans son pays.

Elle comptait bien revenir. Mais l'homme propose

et Dieu dispose. Encore mal remise elle-même, mille soins nouveaux la sollicitèrent: de toutes parts on faisait appel à sa science et à son abnégation — et jamais elle n'a su refuser!

Vint ensuite le moment où le soin des blessés ne lui parut plus réclamer toutes ses préoccupations. Depuis le commencement de la guerre, une foule de jeunes filles, oisives jusque-là, avaient été attirées par ce grand devoir de charité. Dans toutes les ambulances, les équipes étaient complètes.

Miss D.... sentit qu'elle avait mieux à faire. Au moment où chaque jour l'espoir de voir rapidement finir la guerre s'éloignait davantage, où tous les hommes valides quittaient leurs foyers pour défendre la patrie, où la mort fauchait impitoyablement dans leurs rangs, où la moralité, hélas! subissait une crise lamentable, ce dont les populations avaient le besoin le plus intense, c'était d'entendre la parole de Dieu.

Miss D.... le comprit, et il ne lui fallut pas longtemps pour mûrir un projet de croisade religieuse, ni pour trouver quelques autres dames de bonne volonté.

Bientôt on put les voir s'en aller, dans leur uniforme bleu foncé, deux à deux, de ville en ville, de village en village, semer la bonne parole.

N'est-ce pas là une entreprise éminemment anglaise? Qui ne connaît l'admirable scène où George Elliot, dans son roman "Adam Bede" décrit le prêche de Dinah? La jeune fille, debout sur une charette, les mains croisées, le regard perdu par delà la foule, s'adresse aux paysans, aux paysannes, aux ouvriers et aux ouvrières accourus pour l'entendre, et leur parle du grand amour de Jésus pour eux.

Ce que l'héroïne de George Elliot fait dans un ro-

Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

PENSION POUR DAMES

~~~~~

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 443 Sherbrooke est, coin St-André, peut recevoir quelques pensionnaires qui trouveront un grand confort dans ce local si attrayant pour toute canadienne-française. L'immeuble, situé dans une des plus belles localités de la ville, contient des pièces spacieuses. L'administration met à la disposition des pensionnaires une salle à manger, une buanderie et leur permet, quand elles le désirent, l'accès à la cuisine pour la préparation des aliments.

De plus le petit déjeuner est servi à volonté à celles qui le désirent.

#### RIX :

Chambres de \$20., \$25., \$30., 40. par mois.

Usage du feu: de \$1 à \$3 par mois selon le nombre de repas.

Deux personnes dans une chambre paient 2 dollars supplémentaires sur le prix de la chambre pour les frais d'entretien.

Pour tout renseignement s'adresser à la Directrice de la maison, 443 Sherbrooke est.

Toute pension est strictement payable d'avance.

Téléphone: Est 3154.

54ième Année

## "Au Royaume du Tapis"

Tapis — Linoleums — Rideaux  
MAISON FILIATRAULT

429, Boul. Saint-Laurent.

Tél. LA ncaster 4970.

man, Miss D... le fit dans la réalité. Dans combien de localités s'en alla-t-elle ainsi parler des choses divines? Son esprit original, son humour toujours pétillant lui ouvrait tout grands les cœurs.

Cependant un travail profond se faisait dans sa propre pensée. Très attachée à la "High-Church", qui se considère comme la branche anglaise, de l'Église catholique universelle, Miss D... n'avait jamais douté que son Église ne possédât la vérité. Cependant, voilà qu'en son âme une voix se fit entendre, de plus en plus impérieuse, lui indiquant les lacunes de sa foi, lui montrant l'Église romaine, comme la gardienne de la Vérité absolue.

Abandonnant toute autre section pour ne plus s'occuper que de la grande affaire de sa conversion, elle alla passer quelques mois dans la retraite, sachant bien que les spéculations spirituelles priment toutes les autres.

La guerre finie, qu'allait-elle faire? Rouvrir sa clinique? La charge était devenue trop lourde pour ses forces. Se laisser vivre comme tant d'autres? Impossible.

Alors elle ouvrit, à la campagne, une maison de convalescence. Les hôtes qu'elle y reçoit, sont de ceux qui ne peuvent se payer de longues et coûteuses villégiatures. Elle les accueille chez elle comme des amis de longue date, et ils passent quelques semaines ou même quelques mois dans la jolie villa couverte de lierre et de vigne vierge, au milieu de ces merveilleux jardins anglais remplis de fleurs. Ils y sont soignés et choyés, comme sans doute ils ne l'ont jamais été auparavant, et s'en vont guéris par le grand air, le clair soleil, les bons soins, le doux repos, certes, mais peut-être davantage encore par la sympathie vraie qui les a entourés, et surtout par le rire éclatant de Miss D... qui leur a réchauffé le cœur, les empêchant de penser à toutes les épreuves déjà endurées, comme à celles qui les attendent peut-être au sortir de ce havre de repos et de paix, et leur donnant la force de regarder au-delà de la vie terrestre.

N'est-ce pas là une œuvre essentiellement féminine, essentiellement catholique?

Elle est à la portée de bien des femmes qui ne savent comment occuper leur désœuvrement. On peut de la sorte faire un bien immense. Mais, bien plus que de la fortune, il y faut un tact infini, un inépuisable dévouement, et cette charité qui s'enveloppe d'un sourire.

L. DUYKERS.

-- *Aujourd'hui et demain*, Anvers.

---

### PENSÉE

C'est pour les autres que Dieu t'a donné ce que tu as. Que tes œuvres ne cessent donc pas de rayonner autour de toi!  
(*Le catholique d'action*).

## POUR LE FOYER

### LAIT PASTEURISÉ

L'objet de la pasteurisation est de détruire les germes de maladies—tuberculose, diphtérie, etc. — qui peuvent se trouver dans le lait des vaches malades ou qui s'y introduisent d'une autre façon. La pasteurisation bien faite rend ces germes inoffensifs. Le lait qui a été pasteurisé ne doit pas être gardé plus de 24 heures avant d'être employé. La pasteurisation est obligatoire dans bien des villes, soucieuses de protéger la santé publique.

La pasteurisation du lait peut très bien se faire à la maison si elle n'a pas déjà été faite à la laiterie. Inutile d'avoir un outillage élaboré et coûteux. Si le lait est acheté dans des bouteilles on en enlève un peu puis on remet le couvercle. On fait un trou dans le couvercle de papier d'une bouteille et on insère à travers ce trou un petit thermomètre de laiterie en verre. Mettre les bouteilles sur un essuie-mains propre, plié, dans un seau de fer-blanc, et y verser de l'eau chaude jusqu'à ce que cette eau arrive presque au sommet des bouteilles. (Si les bouteilles sont placées directement sur le fond du seau et si l'on verse de l'eau très chaude autour d'elles, elles sont exposées à se briser.) Mettre le seau sur le feu et faire chauffer jusqu'à ce que le thermomètre dans la bouteille enregistre 145 degrés F. Enlever du feu et laisser les bouteilles dans l'eau pendant 30 minutes, réchauffer si c'est nécessaire pour tenir la température à 145 degrés F. Au bout de 30 minutes, verser de l'eau froide pour remplacer l'eau chaude autour des bouteilles et refroidir le lait aussi rapidement que possible à 50 degrés F., et tenir aussi froid que possible jusqu'à ce que l'on s'en serve.

Si l'on n'a pas de thermomètre, on peut pasteuriser le lait de la même manière en chauffant l'eau autour des bouteilles jusqu'à un point légèrement au-dessous du point d'ébullition. On laisse reposer dans cette eau pendant 30 minutes, puis on remplace par de l'eau froide aussi rapidement que possible.

Sur les fermes où l'on ne met pas le lait en bouteilles, on peut le pasteuriser dans des bocaux de verre. Ces bocaux doivent être d'abord parfaitement lavés et stérilisés. Une boîte à glace ordinaire est ce qui convient le mieux pour conserver le lait.

---

## HUDON HEBERT & CIE Ltée

IMPORTATION ET GROS EN ALIMENTATION

18, rue de Bresoles,

Montréal, Canada

---

## P. POULIN & CIE LIMITEE

GROS ET DETAIL

Volailles, Gibier, Oeufs et Plume.

36-39, Marché Bonsecours.

MA in 7107



# La Vie et le Rêve



## Le roman d'un Ancêtre

*Pierre-Louis Niverville de Montizambert.*

Pierre-Louis Niverville de Montizambert, petit-fils de Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, dixième enfant de Jean-Baptiste, sieur de Niverville, seigneur de Chambly, naquit le 30 avril 1722. De sa plus tendre enfance, il aimait à parcourir les bois tout près de sa demeure et à jouer aux sauvages, comme on dit "chez nous." Il prenait plaisir à délivrer des mains des chefs improvisés, de petites prisonnières à la tête brune et blonde; alors, bataille en règle, et le tout se terminait par une course à travers la forêt. En 1732, les enfants canadiens avaient grand de terrain pour prendre leurs ébats, mais les mères attentives et vigilantes leur recommandaient bien de ne pas s'éloigner, car les vrais sauvages pouvaient venir à l'improviste et les ravir à l'affection paternelle.

L'enfant n'avait pas eu le bonheur de connaître son grand-père Boucher tout de même, il ne lui était pas inconnu, ce bon vieillard mort le 19 avril 1717, car son père le prenait souvent sur ses genoux, et lui racontait la vie si bien remplie de cet homme de bien, cet homme qui avait toujours travaillé pour son pays avec tant de désintéressement, et qui était vraiment noble avant d'avoir reçu ses parchemins de Louis XIV.

L'enfant, doué d'une intelligence remarquable et d'un cœur excellent, levait les yeux sur son père et lui disait: "Moi aussi, je serai comme lui quand je serai grand."

Les adieux du grand-père Boucher, qu'on lisait en famille et à genoux, avaient fait une grande impression sur Pierre-Louis Niverville, surtout quand le patriarche s'adressant à son fils lui disait: "Adieu, mon fils de Niverville. Je vous donne ma bénédiction, ayez bien soin de votre chère mère qui vous a tant aimé et qui vous aime encore si tendrement." Ces paroles surtout, s'étaient profondément gravées dans son cœur d'adolescent, et il avait voué à sa mère une de ces affections chevaleresques qui ne devait finir qu'avec sa vie. Devenu homme, il voulut servir d'interprète, comme son ancêtre paternel, afin d'être utile à son pays. Doué de courage, il avait surmonté bien des difficultés, et était parvenu à comprendre la langue des enfants des bois, ce qui lui avait valu un poste de confiance; il s'occupait de la traite de fourrures, et faisait honneur à sa position. Il avait la confiance de ses chefs et les sauvages le respectaient.

D'une stature au-dessus de la moyenne, brun, les yeux noirs, le regard perçant comme ceux accoutumés à voir à de longues distances. Toujours au guet, toujours en éveil, de crainte de quelque embuscade, il parcourait

les grandes forêts vierges, et souvent se reposait de ses fatigues en s'asseyant au pied d'un roi de nos forêts, et là, il se plaisait à écouter le gazouillement des oiseaux, le bruit des petites sources cachées sous la verdure. Le vent agitant le feuillage rafraîchissant son front rempli d'idées généreuses. Il y avait quelques semaines, un jeune français de ses amis, lui avait raconté un drame épouvantable qui s'était passé à la Belle-Rivière (maintenant Philadelphie). Les sauvages avaient envahi l'établissement d'un allemand, monsieur Hate, et après un combat acharné de part et d'autre, le firent périr ainsi que sa femme et plusieurs enfants, puis ils amenèrent avec eux les trois derniers, un garçon et deux fillettes dont l'une, Caroline, était d'une beauté remarquable, une chevelure merveilleuse, blonde comme les blés, et des yeux d'une douceur infinie. Ce récit avait intéressé le jeune Niverville de Montizambert à un tel point, qu'il passait ses jours et une partie de ses nuits en embuscade, espérant arracher ces jeunes captifs aux mains de ces barbares, car il savait le sort affreux qui serait leur partage. C'est pourquoi il était bien décidé de tout tenter pour réussir dans cette entreprise digne d'un gentilhomme et d'un chrétien.

Dans les circonstances difficiles qu'il avait à traverser, le souvenir de sa mère, Thérèse Hertel de Rouville, lui revenait souvent. C'était une vaillante qui avait élevé quatorze enfants. La pensée qu'il était son Benjamin le rendait fier et capable d'actes héroïques.

Déjà il avait marché bien des jours et bien des nuits dans l'espérance de rencontrer les ravisseurs et de délivrer ces jeunes enfants. Un soir, un peu découragé et fatigué par de longues marches et des privations de toutes sortes, il se préparait à passer la nuit à la belle étoile, ne voyant aucun feu, aucun campement, il était admis partout parmi les tribus sauvages, car, disaient-ils "Le visage pâle est brave et bon pour ses frères, les peaux rouges". Il était prudent, et se tenait en paix avec chaque tribu, ce qui lui permettait de voyager avec plus de sûreté. Il portait sur son cœur une médaille d'argent venant de son grand-père Boucher, c'était son talisman; elle avait été bénite en 1635 par le Père Jérôme Lalemant, oncle du Père Gabriel Lalemant, compagnon martyr du Père de Brébeuf.

"Mon fils", lui avait dit sa mère, en la lui suspendant autour du cou au beau jour de sa première communion, garde comme un trésor ce souvenir de ton aïeul, et promets à la Vierge qui règne sur les destinées de la Nouvelle-France, de te faire le défenseur de la veuve et de l'orphelin". L'enfant avait scellé cette promesse d'un baiser, et depuis, il avait porté religieusement cet insigne d'honneur comme les chevaliers du Moyen-Age, il vouait un culte tout particulier à la Vierge Marie. Et maintenant, il avait confiance qu'elle l'aiderait à atteindre son

but : délivrer les pauvres captifs.

L'heure marquée par la Providence approchait : Un chef sauvage et trois enfants s'avançaient lentement dans la forêt. Sans s'en douter, ils prenaient le chemin qui devait les conduire à l'endroit choisi par Pierre de Niverville pour y passer la nuit.

C'était une clairière illuminée par des myriades d'étoiles, le silence solennel de la nature sommeillait sous l'œil du Tout-Puissant, les feuilles amortissaient le bruit des pas et sous un rayon de la reine des nuits, cet enfant des bois battait la marche suivi d'un garçonnet qui donnait la main à deux fillettes, ses sœurs, Louise et Caroline Hate. Leurs têtes penchées, l'air abattu et fatigué, leurs pas chancelants, tout indiquait qu'ils ne pouvaient aller plus loin ce jour-là, car il y avait quatre jours qu'ils avaient laissé le lieu du carnage, et ils revoyaient le père et la mère assommés par le tomahawk de l'Indien, et deux frères et une soeur subissant le même sort. Et eux, les orphelins ! qu'allaient-ils devenir ?

Le jeune interprète, adossé au pied d'un arbre, vit ce groupe étrange s'avançant vers lui, attirés sans aucun doute, par le feu de branches qu'il avait allumé pour se défendre contre les bêtes sauvages qui rôdaient pour chercher leur nourriture. Il comprit tout de suite l'affreuse situation où se trouvaient ces infortunés, et sans hésiter, sans penser qu'il risquait peut-être sa vie, il s'avança résolument et entama la conversation en langue sauvage qu'il connaissait si bien.

“Mon frère voudrait-il venir se reposer et se réchauffer ? J'ai du gibier pour apaiser sa faim. J'ai un lit de branches et de feuilles pour ces enfants fatigués. Nous fumerons le calumet en écoutant la voix du Grand-Esprit qui, le soir, se fait entendre dans la forêt”.

“Jeune guerrier à la peau bronzée comme l'enfant des bois, le Renard argenté accepte ton hospitalité ce n'est pas la première fois qu'il partage la natte d'un français”.

Après avoir pris quelques aliments, les jeunes captifs ne purent résister au sommeil, ils se sentaient en sûreté sous le regard de ce bon jeune homme, qui certainement les protégeait. L'Indien alluma son calumet à la flamme du brasier. De Niverville, assis près de lui, était bien décidé de tenter l'impossible pour arracher ces jeunes enfants des mains de ce chef redoutable.

A cette heure de la nuit qui commençait si belle, toute la nature était silencieuse. Pas un chant d'oiseau, il n'y avait qu'une brise rafraîchissante qui reposait. Au-dessus de leurs têtes, une immense coupole d'azur, de cet azur du ciel qu'aucun peintre ne peut rendre. C'était vraiment la nuit dans toute sa splendeur. Après avoir regardé son compagnon pendant quelques secondes, l'indien entama la conversation.

“Tu vois, suspendues à ma ceinture, deux chevelures, mon tomahawk est encore humide du sang que j'ai versé pour assouvir ma vengeance. Mon frère, j'avais un enfant, Luna, belle comme l'astre qui ce soir brille au-dessus de nos têtes ; sa mère était morte en lui donnant le jour. J'avais suspendu comme un nid son berceau aux branches d'un grand chêne, le vent se plaisait à le balancer et je l'entendais gazouiller avec les oiseaux dont elle

partageait la demeure”.

“Devenue grande, elle avait l'agilité des jeunes biches de nos forêts ; elle maniait l'aviron avec une adresse remarquable, elle aimait à se baigner dans l'onde, sa beauté et sa bravoure en faisaient l'idole de notre nation. Heureux le jeune chef qui l'amènerait dans son wigwam pour partager sa natte, mais son cœur restait fermé comme le lis d'eau qui replie sa corolle. Elle aimait la solitude et souvent assise dans sa pirogue, elle voguait sur les eaux calmes du grand fleuve pour ne revenir qu'au coucher de l'astre du jour”.

Le Renard argenté s'arrêta pour essuyer une larme furtive, puis d'une voix tremblante, il dit presque bas : “Elle est partie pour ne plus revenir ! Le chagrin, la maladie me retinrent à la cabane cinq lunes et quatre lunes de plus”.

“Dès que je me sentis capable d'entreprendre de grandes courses à travers la forêt, je n'eus qu'une pensée, qu'un désir, retrouver ma fille. Après plusieurs jours de marche, je rencontrai “Anaïs”, sorcière de notre tribu ; elle avait vu Luna suivre un jeune chef blanc. Je continuai ma route dans la direction qu'elle m'indiqua. Enfin, je la retrouvai, mais morte, couchée au pied d'un arbre, tenant sur son sein, un enfant nouveau-né, qui, lui aussi était parti pour le pays d'où l'on ne revient pas. Le Renard argenté pleura toutes les larmes de son cœur, et jura de se venger sur les premiers blancs qu'il rencontrerait. Je retournai à la Grande-Rivière et en approchant du fort, je rencontrai une famille qui suivait la même route que moi. Je renonce à décrire ce qui arriva, mais personne n'échappa à ma vengeance. Je gardai ces trois enfants qui dorment près de nous, je les amène dans ma bourgade, savourant d'avance les souffrances atroces qu'ils subiront. Luna sera vengée”.

Pierre-Louis de Niverville n'avait pas interrompu une seule fois l'Indien pendant son long récit ; de temps à autre, il portait religieusement à ses lèvres la médaille bénite qui ne le quittait jamais, comme pour lui demander ce qu'il devait dire à cet enfant des bois.

“Camarade, tu n'as donc jamais rencontré l'homme de la prière ? la robe noire, car je suis certain que tu n'aurais pas versé le sang innocent, et rendu orphelins ces petits êtres qui reposent sous l'œil du Grand Manitou. L'eau du baptême n'a donc jamais coulé sur ton front bronzé et rafraîchi ton âme endolorie ?

— “Le Renard argenté ne connaît que l'eau de feu que les blancs ont apportée sur nos rives, cette eau qui rend furieux l'enfant de la forêt, cette eau qui brûle et qui donne le goût du sang. Où puis-je aller chercher l'eau dont tu parles ?”

— “A la bourgade voisine ; laisse-moi tes compagnons de route. Je te donnerai la rançon que tu me demanderas. Va trouver l'homme de la prière, demandes-lui de t'instruire dans les vérités de Celui qui l'envoie.”

“Reçois l'eau du baptême qui te fera chrétien et guerrier du Christ. Le Chef de la prière ôtera de ton cœur tout désir de vengeance, l'eau de feu ne mouillera plus tes lèvres, et le Renard argenté, si brave en face du

danger, sera doux comme une femme et un jour, tu habiteras par-dessus les étoiles, et tu cueilleras pour Luna les fleurs du Paradis.”

“Le Guerrier a sur ses lèvres des paroles qui rafraîchissent comme la goutte de rosée au calice des fleurs, sa parole vise au cœur comme la flèche de l'Indien. Garde tes présents, je te donne mes captifs, je pars à l'instant chercher cette eau merveilleuse; je tiendrai ma parole, adieu”.

Il partit sans regarder en arrière et disparut dans l'épaisseur du bois.

Des années se sont écoulées depuis que Louis Niverville de Montizambert a délivré ces jeunes captifs des mains du Renard argenté. Ce chef tant redouté des blancs a écouté avec respect l'homme de la prière; l'eau régénératrice du baptême a coulé sur son front et a fait de cet enfant des bois un chrétien. Il est décédé un an après, à l'endroit même où il avait retrouvé sa fille, et comme lui avait dit le jeune officier: “Il habite par delà les étoiles et cueille pour Luna les fleurs du Paradis.”

Le frère de Caroline Hate est devenu un chirurgien distingué, sa sœur Louise, adoptée par une famille française, est morte à un âge peu avancé. Caroline, grâce à la protection de son sauveur, a reçu une éducation soignée; elle a été baptisée à l'âge de 17 ans, car ses parents étaient des Allemands luthériens. A 20 ans, elle était l'heureuse fiancée de Pierre-Louis Niverville, puis quelques mois plus tard, elle l'épousa à Détroit. Le jeune de Montizambert avait tenu parole, il s'était fait le protecteur de l'orpheline. Caroline lui prouva sa reconnaissance en faisant le bonheur de sa vie.

Le bon Dieu le bénit dans ses enfants et ses petits-enfants, car il était le grand-père de Louise Henriette de LaBroquerie (ma marraine), qui fut la mère de Monseigneur Taché, l'apôtre du Nord-ouest, et la sœur de Louise-Henriette-Marie-Hypolite (ma grand-mère) mère de l'Honorable Boucher de la Bruère (mon père) ex-surintendant de l'Instruction publique de la Province de Québec.

Marchons sur les traces de nos ancêtres quand ils nous transmettent les vertus qui font les races fortes, nous ferons honneur aux nôtres, et nos descendants profiteront des exemples laissés par leurs devanciers.

Marie-Louise BERGERON, I. D.

Il n'est pas tant nécessaire d'être saint pour être apôtre, que d'être apôtre pour être saint.

*De la Haye.*

## Mlle Quentin

*Institutrice diplômée.*

*Possédant plusieurs années d'expérience, donnerait leçons de français, d'anglais, de comptabilité, d'arithmétique, etc. à domicile ou chez elle.*

443 est, SHERBROOKE.

Téléphone: EST 3154.

## DEUX NOUVELLES

*Vraies en tous pays!*

### Quitter Paris!...

Il y a dix jours, j'ai reçu la lettre suivante d'un excellent ami, magistrat:

Mon cher Pierre,

Nous sommes dans la tristesse: notre pauvre bonne est morte... morte doucement chez nous après trente-sept ans de fidèle service; nous l'avons enterrée dans notre caveau de famille. Et maintenant, sans elle, la maison nous paraît bien grande, bien vide, à nous deux, pauvres vieux!

En connaissez-vous une qui, sans remplacer notre bonne, prendrait pourtant sa place? Vous lui décrierez la maison, notre vie simple et familiale; nous donnons des gages très raisonnables. Si vous trouvez l'oiseau bleu, mettez-le en cage et envoyez-le-nous. On le soignera bien, surtout s'il consent à nous soigner un peu.

D'avance merci, et très cordialement à vous, cher et bon ami,

B. L.

\* \* \*

J'ai mis cette lettre sur ma table, à gauche, du côté de mon cœur, en me disant: “Je suis assassiné de gens qui me réclament des places...., je vais certainement lui trouver l'oiseau bleu...”

En effet, le lendemain, vers 9 heures, à la porte de mon bureau, stationnaient déjà six personnes, dont deux — j'ai l'œil — venaient sûrement pour une place.

La première, une jeune fille... si j'ose m'exprimer ainsi.

Elle m'expliqua son histoire.... N'insistons pas!....

Et, du tac au tac, je lui dis que le calme de la province lui ferait du bien.... je connaissais précisément une famille tranquille, bonne, etc.

— A Paris....?

Non.... en Dordogne....

— Où que c'est ça, la Dordogne....?

— A cinq heures de Paris....

— Oui. ? y a des truffes....?

— Excellentes!.... Et des cèpes!....

— Ah non!.... je ne veux pas m'enterrer en province....

— Tout de même, je n'ai pas soixante ans!.... j'ai le droit d'aimer le cinéma! Le rêve pour moi, serait un grand hôtel.... ou une famille d'étrangers.... ça paye bien! J'accepterai même une française, mais où j'aurais mes soirées.... et autant que possible dans les beaux quartiers. Vous comprenez....?

Si je comprenais!

La seconde personne se déclara “professeur de piano”.

Cela, vraiment, je ne l'aurais pas soupçonné.

Haute en couleur, gros doigts boudinés, ficelée comme une futaille sous un chapeau prétentieux qui avait l'air d'un vieux plumeau, je ne voyais pas une famille bourgeoise l'accueillant pour initier les enfants à l'*Aria* de Bach ou à l'*Andante* de Beethoven.

— Avez-vous déjà quelques leçons....?

— Mais précisément non!... Et il y a deux ans que j'en cherche...

— Ecoutez, Mademoiselle, je pourrais vous donner de l'eau bénite de cour... vous dire que, moi aussi, je vous en chercherai... J'aime mieux vous parler franchement : des leçons... vous n'en trouverez pas.

— Ah!... et pourquoi?...

— Je connais des jeunes filles...

— Mais, j'en suis une!...

— ...exquises, prix du Conservatoire, ayant des relations, et qui joignent à peine les deux bouts. A votre place, je serais courageuse... je ferais carrément autre chose.

— Mais quoi...?

Je lui exposai la proposition de mon ami... la vie sûre, confortable, saine... les longues nuits tranquilles... Elle m'interrompit brusquement.

— Vous ne voudriez tout de même pas que je devienne une domestique? et en Dordogne!... Non mais...

Et elle partit, outrée.

Ce matin-là, ce fut tout.

\* \* \*

Mais le soir, après le salut, je vis arriver une personne lamentable, une de ces femmes vraiment pas heureuses, auxquelles rien ne réussit. Veuve d'un mari qui l'avait battue et laissée sans le sou, je l'avais placée et replacée des fois et des fois. Jamais on ne l'avait gardée... La vie la carambolait comme une bille de billard; et, ce soir-là, elle clamait sa misère dans le corridor en s'essuyant les yeux avec un quart de mouchoir.

— Ah! Monsieur le curé, j'ai une grosse chose contre moi... *je suis trop vieille!*... j'ai cinquante ans, voilà mon seul tort. Partout maintenant on veut de la jeunesse, de la toilette!... Il ne reste plus aux vieux qu'à mourir de faim. Mais vous ne me trouverez donc jamais un coin tranquille, où je travaillerais jusqu'au moment où il me faudra laisser mes vieux os...? Ah!... avoir la paix... la paix!...

Et elle semblait savourer, comme un impossible bonbon, la douceur immense du tout petit mot.

\* \* \*

Je la laissai s'enfermer... Et quand je pus placer une parole, je commençai :

— Eh bien, j'ai votre affaire.

— Pas possible!...

— Si... Je vous offre la paix... une situation tranquille...

— Avec le coucher et la nourriture?...

— Lit excellent... nourriture saine et abondante, gages très raisonnables...

— Beaucoup à travailler...?

— Deux personnes à servir... Et vous serez seule; aucune jalousie à craindre... c'est énorme cela! Vous règnerez sur la maison... Madame est couchée presque tout le temps...

— L'adresse...? Donnez-moi vite l'adresse...?

— Prenez demain, à la gare d'Orsay, le train de 8 h. 35... je vous offre même le voyage.

Ses deux bras tombèrent alors le long de ses côtes :

— Comment!... ce n'est donc pas à Paris...?

— Non, c'est en Dordogne...

— Oh!... c'est trop loin!... beaucoup trop loin!...

— Vous serez arrivée à 3 heures...

— Et mon défunt mari qui est enterré à Montmartre!

— Vous aurez tout le temps là-bas de prier pour lui.

— Ah! non... inutile!... en Dordogne!!...

\* \* \*

Et cela a continué toute la semaine.

Les véritables effrois que j'ai vus sur la figure de gens qui, pourtant, meurent de faim à Paris, dans des soupentes de misère, quand je leur répétais ma même phrase : "Voulez-vous aller vivre là-bas, d'une vie calme et tranquille...?"

Je ne suis même pas sûr que quelques-uns n'ont pas cru que je me moquais d'eux.

Songez donc!... Quitter Paris!... la ville où l'on s'entasse, à des prix fous, en d'impossibles logis!... Paris où l'on s'écrase dans les rues... où l'on se tuberculise dans les métros... où tant de malheureux, dès que leur santé vacille, n'ont comme perspective que de devenir un numéro anonyme dans une salle d'hôpital...

\* \* \*

Et cela m'a tellement écœuré, que j'ai jeté au panier des adresses de places parisiennes sans en faire bénéficier personne.

Dans ma pensée, c'était presque une offrande de réparation à la *grande amie* et au visage aimé de la douce province...

## La pompe du village

En ce temps-là, ce furent les élections.

Après une campagne formidable, où tous les fonctionnaires, tous les instituteurs, tous les marchands de vin, tête baissée, donnèrent à plein collier, le petit Machin fut élu.

Il arriva à son siège de député, rouge, anhelant, tout juste... Mais enfin, il arriva.

Oh! volupté de vivre!...

Pendant quelques jours, il rumina au creux de lui-même l'ivresse de son succès.

Je suis "député"!... Ca, c'est un fait!...

Et tout ce qu'il y a de bonheur, de fierté, de légitime orgueil dans ces trois petits mots! Vous ne soupçonnez

Tél. Plateau 5397

Heures de consultations:  
de 2h, à 4h. et le soir:  
sur rendez-vous.

### Docteur Léon Gérin-Lajoie

*Ancien assistant étranger à l'hôpital  
de Vaugirard, Paris.*

*Assistant à la clinique gynécologique de l'hôpital N.-Dame,  
Membre correspondant de la Société Anatomique de Paris*

Spécialité: *Maladies des femmes.*

3482 avenue du Parc

Montréal

pas cela, vous, profanes, qui n'avez jamais été.... ne serez jamais "député".

\* \* \*

Car enfin, tout le monde n'est pas député!

Il se redressait en présentant, à la gare, sa carte à l'homme du guichet.

Parfois en voyage, il pensait: Quelle surprise si, tout d'un coup, je me levais dans le wagon en disant: "Moi, qui ressemble à tout le monde, je ne suis pourtant pas tout le monde.... je suis député!...."

A la Chambre, il fut salué par le geste philosophe des huissiers de service.... Le cigare lui faisait mal; il en fuma pourtant quelques-uns, parce qu'ils étaient "parlementaires". Il mangea du jambon, debout, à la buvette, absolument comme jadis Gambetta, Jules Ferry et tant d'autres grands purs....

*Sic itur ad astra!....*

\* \* \*

Joies intimes.... joies profondes.... joies fugitives....

Mais, quelques semaines après, la rançon commença.

Le député reçut sa première lettre. Elle émanait d'un petit chef de gare de sa circonscription:

*"....Maintenant que vous avez le bras long, je compte sur vous pour vivement me faire changer de gare. Voici sept ans que je moisiss ici.... tandis que d'autres!.... Je me suis compromis pour votre élection, et je suis bien sûr que vous vous en souviendrez...."*

Puis il en vint une seconde....

Puis une troisième....

Puis une quatrième.... etc., etc. Elles se suivaient comme les oies qui s'en vont aux champs.... différentes par l'écriture, par le style, par le papier tantôt graisseux et quadrillé, tantôt doucement mauve et violemment parfumé; mais, au fond, c'était le même relent du même "moi" masculin ou féminin.

Très rapidement, il eut la manière d'ouvrir une enveloppe, de parcourir une lettre, et d'arriver au galop à son idée initiale toujours pareille: *"Maintenant que tu y es — et surtout si tu veux y rester — aide les camarades...."*

\* \* \*

Puisqu'il le fallait, il les aida.

Le chef de gare obtint son changement.

Ce fut ensuite la fille du métayer, laquelle, pour avoir acheté d'occasion une vieille machine à écrire, se croyait déjà une sténo-dactylo virtuose.

Puis, le fils du charron.... Le métier à papa était dur.... le jeune homme préférait un bon petit bureau chauffé par la princesse, avec une retraite servie également par elle.

Puis les jardiniers du domaine.... puis, le bouvier.... le berger, etc....

Le courant s'établit, se stabilisa au maximum, devint régulier comme une pompe.

Dans le village, l'un voyait partir l'autre et.... attendait son tour en recevant des lettres excitantes.

Fermelement sollicité, le député se remuait fermelement aussi.

Puisqu'il fallait aspirer, il aspirait....

Il passait d'un ministre chez un autre ministre.... Il plaçait garçon de bureau sur garçon de bureau.... sténo sur sténo.... Peu importe la place, pourvu qu'on l'ait!

Qu'importe le flacon, si on a l'ivresse!

\* \* \*

A cette pompe, la circonscription du député ne résista pas longtemps.

Une à une, les métairies se raréfièrent; on le compte aujourd'hui.

Mais son village natal surtout fut favorisé.

Toutes les jeunes filles, qui en avaient assez de traire les vaches, sont venues à Paris s'exercer sur l'État.

Les garçons ont suivi.

Quelques "vieux jeu" seuls ont continué à cultiver la terre. L'un après l'autre, eux aussi, furent aspirés, mais par le cimetière.

Et le petit village que j'ai connu jadis si vivant, si opulent, si joli, est maintenant une friche déserte, habitée par des chats sauvages, et où les chardons vigoureux pululent dans les vignes abandonnés.

\* \* \*

Pourtant, ce mois-ci, j'ai vu revenir deux personnes.. un fils de métayer devenu tuberculeux, et une fille-mère, tuberculeuse elle aussi.

Ils habitent les maisons dont les toitures sont crevées, et où ils crachent leurs derniers poumons.

Ils m'ont annoncé le retour d'autres épaves, et donné quelques nouvelles. Ainsi, le métayer des "Trois Chênes" est à l'hôpital Beaujon.... et la fille du garde-champêtre, une paysanne splendide, est employée.... aux Folies Bergères, à 500 francs par mois, ce qui est évidemment beaucoup plus qu'elle ne gagnait, l'an dernier, au village.

\* \* \*

Aussi le député se rengorge-t-il, en constatant qu'il a placé tout son monde.... qu'il est vraiment un député influent, le bienfaiteur du pays, et que sa circonscription serait trop ingrate si, un de ces jours, elle ne l'envoyait pas siéger au Sénat....

*Pierre l'Ermite.*

## SI TU SAVAIS

*Si tu savais vouloir, tu pourrais davantage:*

*Qui se dit impuissant est fort sans le savoir.*

*Un bon "Je veux" suffit pour créer du courage:*

*Tu saurais mieux agir si tu savais vouloir.*

*Si tu savais aimer, tout serait bien facile,*

*Le fardeau le plus lourd te semblerait léger;*

*Ton cœur entraînerait ta volonté docile;*

*Tu saurais mieux vouloir si tu savais aimer.*

*Si tu savais souffrir, chaque épreuve nouvelle*

*Accroîtrait ton amour au lieu de l'affaiblir;*

*Plus pur, il brûlerait d'une flamme immortelle;*

*Tu saurais mieux aimer si tu savais souffrir.*

*Si tu savais prier, il n'est pas de souffrance*

*Qu'aux pieds de Dieu, tu ne sentirais s'apaiser.*

*A l'ombre de la croix, refléurit l'espérance;*

*Tu saurais mieux souffrir si tu savais prier.*

M. DESCHAMPS.

**LAIT CLARIFIÉ**  
**PASTEURISÉ**  
**CRÈME BEURRE**  
**OEUFS**  
**CRÈME À LA GLACE**

**J.-J. JOUBERT**  
LIMITÉE

975, rue ST-ANDRE  
Tél.: BELAIR 4482

**BANQUE PROVINCIALE**  
**du Canada**

**Siège social : 7 et 9, Place d'Armes**  
**MONTREAL**

Capital autorisé..... \$ 5,000,000.00  
Capital payé et Réserve..... \$ 4,500,000.00  
Actif total (au 30 nov. 1925)..... \$45,219,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

SUCCESSALES DANS LES PROVINCES DE  
QUEBEC, D'ONTARIO, DU NOUVEAU-BRUNS-  
WICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

18 ouest, boul. St-Joseph BÉLAIR 0863

**BOULANGERIE**

**Med. Paquette**

**Ingrédients de première qualité,**  
**Cuisson soignée,**  
**Prix modérés.**

Spécialité: - - Pain Parisien

Pain Kneipp: - Contre la dyspepsie

La plus ancienne boulangerie  
canadienne-française.

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.

**Dupuis Frères**

"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

Phone Up. 3161 — Phone Est 6320

**PUNDE & BOEHM**

**COIFFEURS PARFUMEURS**

Ondulation permanente Nestle

*ouvrage de première classe*

119, Metcalfe, 262, est, Ste-Catherine

Tél. Bélaïr 0837 Montréal

**ADOLPHE LEMAY**

*Entrepreneur de pompes funèbres*

1825, St-Dominique

Succ.: 2888 Adam, 3960, Notre-Dame E.  
Tél. Clairval 0571 Tél. Clairval 2693



**Conservez votre vue**

*n'en abusez point, mais sachez plutôt apprécier le don le plus précieux de la nature en donnant à vos yeux toute l'attention qu'ils nécessitent. S'ils se fatiguent, faites-les examiner et protégez-les par l'emploi de verres appropriés.*

**CARRIERE & SÉNÉCAL**

*Opticiens-Optométristes à l'Hôtel-Dieu.*

207 est, rue Ste-Catherine

Tél: Lancaster 7070

Bureau principal et seize succursales à Montréal

**PHARMACIES MARTINEAU**

Angle St-Laurent et Mt-Royal — BELAIR 1741  
Angle St-Laurent et St-Viateur — BELAIR 2306  
Angle St-Denis et Marie-Anne — BELAIR 6157  
Angle Bordeaux et Mt-Royal — BELAIR 2802

Rue St-Denis (en face de la rue Cherrier)

Tel. Est 1948.

OUVERT TOUS LES JOURS, DIMANCHE COMPRIS  
DE 8.30 A.M. À 10.30 P.M.

*Dites-le avec des fleurs*

**BELMONT FLEURISTE**

L.-P. PERRAULT, PROP

*Fleurs pour toutes occasions.*

BÉLAIR 1644

10. MT-ROYAL OUEST MONTREAL.

**VIVE LA CANADIENNE**

Parmi les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage

**JEUNES FILLES, JEUNES MERES**

Tenez à l'honneur de continuer ce bel exemple.

Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

**LA BANQUE D'ÉPARGNE**

De la Cité et du District de  
Montréal.

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil quelques petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier.

*Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.*

*Le gérant-général,*

**A.-P. LESPERANCE.**

**Fédération Nationale St-Jean-Baptiste**

**PENSION POUR DAMES**

**PRIX:**

Chambres de \$20., \$25., \$30., \$40. par mois.

Usage du feu: de \$1. à \$3. par mois selon le nombre de repas.

Deux personnes dans une chambre paient 2 dollars supplémentaires sur le prix de la chambre pour les frais d'entretien.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Directrice de la maison, 443, Sherbrooke est.

*Toute pension est strictement payable d'avance.*

Téléphone: EST 3154.

443, Sherbrooke est.